

PROCES-VERBAL N° 64/2019
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 24 Mars 2019– 10h00 - UCPA SAINT CYPRIEN

Présent : Bernard MASSINES

Muriel ESPINAS - Suzanne LECHAT - Marie-Jo LE MORVAN - Nathalie NICOLAU - Elisabeth NIGAY - Annie PRIME - Francis ESPINAS – Alain FOUCHER - Cyril GASCHT - Juan GOMEZ - Pierre-Henri LOUVARD - Patrice MORA – Bernard OBRECHT – Denis PATTYN – Jean-Louis QUINTANA - Robert SOLE - Fabien TISSEYRE

Excusés : Isabelle AUMONT - Denise FARJON – Pascale SERET - Isabelle WISSE - Christian HEE - Yannick SAFONT- Hervé SICART - Thierry THADEE.

Monsieur Thierry THADEE ne peut plus assurer ses fonctions de trésorier général du fait de ses fonctions de municipales, il est devenu depuis le mois de Décembre Maire de la commune du Perthus.

Le président, Bernard MASSINES, propose que Muriel ESPINAS qui est trésorière adjointe le remplace dans cette fonction. Et Thierry THADEE assumera les fonctions de trésorier adjoint, la signature sur les comptes du comité sera donnée à Muriel ESPINAS, Elisabeth NIGAY et Bernard MASSINES.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le président souhaite coopter 2 personnes au sein du comité :

Alain LE MORVAN dans la commission des plus de 35 dans laquelle il travaille depuis 2 mandats.

Daniel DUCASSE au sein de la commission padel.

La responsabilité de ces commissions leur sera donnée.

Le comité directeur est d'accord sur ces deux cooptations.

La Fédération Française de tennis lance le « FFT PADEL TOUR » qui commencera à VALENCIENNES, LYON, BORDEAUX, AIX EN PROVENCE ET MARSEILLE.

Monsieur PIQUIER élu Fédéral et responsable du padel devrait venir dans le département pour parler des problèmes engendrés par les clubs habilités et la FFT pour l'organisation des tournois de padel.

Le président informe qu'Alain FOSSE CST des Pyrénées-Orientales quittera à sa demande le comité le 31 Aout 2019.

Les décisions relatives à son remplacement seront prises après concertation avec la ligue Occitanie. Seul un BE2 pourra occuper ce poste.

Madame FERNANDEZ étant toujours en arrêt de travail Madame Sylvie ESPINET assure ses remplacements.

Depuis le 12 Mars Madame Laura LOPEZ effectue un service civique au Comité et ce pour une durée de 8 mois.

TRAVAUX EN COURS OU PREVISIONS :

- La pose de la première pierre de 2 cours de tennis et d'un padel s'est déroulée à Espira de l'Agly en présence de Monsieur le Maire et du Sénateur Jean SOL.
- Nous avons rencontré le Maire de UR en Cerdagne, il envisage la rénovation des cours du tennis municipal et l'affiliation du club à la FFT.
- Des appels d'offres ont été lancés pour la construction d'un club House à LATOUR BAS ELNE.

PROJETS CLUBS :

- Les clubs de BANYULS SUR MER, BOMPAS, CABESTANY, CANET EN ROUSSILLON, LAROQUE DE ALBERES, SAINT CYPRIEN, TOULOUGES, ILLE SUR TET, ELNE, SAINT GENIS, TROUILLAS et LE SOLER ont eu leurs projets clubs acceptés par la ligue.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans ces actions de développement.

REUNIONS DE SECTEURS :

Les réunions de secteurs ont débuté par la Cerdagne en visitant les clubs de SAILLAGOUSE, FONT ROMEU et BOLQUERE puis suivies par les réunions de secteurs en pleine à savoir CORNEILLAS DEL VERCOL, SAINT ANDRE, PIA, TROUILLAS et la dernière se tiendra à PRADES.

LICENCES :

Les états de licences de la ligue et des départements sont envoyés aux présidents.

Les clubs assurant des actions de tennis à l'école peuvent saisir des licences scolaires qui pour cette saison leurs seront remboursées.

Une discussion est engagée sur les journées USEP pour lesquels le Comité prend à sa charge les frais de bus et met à la disposition de cette organisation pour son bon déroulement la CED et CST. Même s'il nous est difficile d'évaluer le retour dans les clubs, cette opération est maintenue.

Pour info, sur 13 ligues en France la ligue Occitanie occupe la 4^{ème} place et les PO sont les 4^{ème} au sein de la ligue.

COMMISSION JEUNES :

Les finales individuelles Jeunes se tiendront Samedi 30 Mars à partir de 13h30 à Saint Cyprien.

En catégorie 13/14 ans, Maëva SALOM de Canet ne sera pas sélectionnée pour le championnat Régional de la ligue si elle ne fournit pas un certificat médical lui interdisant de jouer le jour de la finale Départementale et si elle joue en équipe le lendemain Dimanche 30 Mars.

Les finales de la ligue se joueront le 27 et 28 Avril à LA GRANDE MOTTE ou à MARSEILLAN suivant la catégorie d'âge.

Les PO seront bien représentés lors de ces finales.

Le championnat par équipe se jouera à la ligue le 13 Avril sur le site de la GRANDE MOTTE.

COMMISSION ARBITRAGE :

5 ou 6 arbitres sont prévus Samedi 30 Mars pour les finales jeunes sous la responsabilité de Jean Louis QUINTANA. Des arbitres seront aussi prévus pour DQN4 et pour le Championnat de France dans les clubs.

Concernant le problème entre COLLIOURE et VILLENEUVE DE LA RAHO en promotion Dames, la commission des confits sportifs de la ligue a décidé de disqualifier l'équipe de COLLIOURE.

COMMISSION SPORTIVE :

Penser à modifier pour l'année prochaine la dotation de points au double dames 1^{ère} Division : le double ne comptera plus que pour 1 point.

Le championnat Honneur a commencé il y a 15 jours.
L'Excellence a commencé ce jour le 24 Mars 2019.

POLLESTRES a déclaré forfait pour son déplacement à Pierre Rouge aujourd'hui le 24 Mars.

Alain FOUCHER déplore le trop grand nombre de forfaits par manque de joueurs disponibles dans les équipes aux dates des matchs.

Hier, 23 Mars se sont tenues les finales 3^{ème} et 4^{ème} série.

RESULTATS :

Elie BASSACH vainqueur 3^{ème} série Messieurs
Nicolas FERRER vainqueur 4^{ème} série Messieurs
Emma PEYTAVIE vainqueur 3^{ème} série Dames
Bénédicte PULL vainqueur 4^{ème} série Dames

COMMISSION FEMININE :

La date choisie par le Comité pour son TMC annuel n'était pas propice à une bonne participation puisqu'elle tombe en même temps que certaines rencontres de la coupe de printemps (13 et 14

Avril), difficile de déplacer le TMC.
Voir d'autres dates pour l'année prochaine.


COMMISSION TENNIS ENTREPRISE

Police vainqueur pour le Département.

Toujours trop peu d'équipes.
Le Comité va contacter les CE des entreprises pour essayer de fédérer d'autres équipes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h 15

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES